

[Retour à l'article](#)[Imprimer](#)

Adresse de l'article <http://www.lagazettedescommunes.com/218698/l'exploitation-du-gaz-de-houille-divise-les-elus-du-nord-pas-de-calais/>

ENERGIE

## L'exploitation du gaz de houille divise les élus du Nord-Pas-de-Calais

E. Lesquel | Actualité club Technique | Régions | Publié le 30/01/2014

**Il y a de l'eau dans le gaz entre les élus communistes et verts de la région Nord-Pas-de-Calais. C'est lors des Assises de l'énergie, à Dunkerque, mardi 28 janvier 2014, que les deux élus verts membres de la mission d'enquête régionale sur l'exploitation des gaz de houille ont décidé d'en claquer la porte et de le faire savoir.**



[1]

« Nous avons voulu jouer le jeu de cette mission d'enquête diligentée en mai 2013, même si cela nous semble peu intéressant de vouloir exploiter du gaz de houille composé en grande partie de méthane, gros émetteur de gaz à effet de serre », expliquent d'emblée Jean-François Caron (EELV), maire de Loos-en-Gohelle, et conseiller régional en charge notamment du pilotage la troisième révolution industrielle [2] et Emmanuel Cau (EELV), vice-président en charge de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Les élus verts quittent le navire – Cependant, après plusieurs mois de travaux de la commission présidée par Bertrand Pericaud (PC), les deux élus ont décidé de quitter le navire. « Lors du voyage d'étude en Lorraine le 22 janvier [région où des forages expérimentaux sont déjà réalisés, ndlr], de nombreuses affirmations en faveur de l'exploitation ont été faites sans preuves. On est dans la religion plus que dans la science », regrette Jean-François Caron.

« Si les élus verts étaient venus à ce voyage, ils auraient pu eux-mêmes entendre les chercheurs de l'université de Lorraine qui suivent les forages expérimentaux dirent qu'ils n'ont pas constaté de problèmes environnementaux. Ils auraient aussi pu écouter le vice-président EELV de Lorraine, M. Béguin, défendre le gaz de houille » proteste Bertrand Pericaud, président de la commission développement économique de la région.

« Les deux scientifiques présents en Lorraine, bien qu'ils appartiennent à un laboratoire de recherche co-labellisé par le CNRS, sont apparus particulièrement dogmatiques avec des interventions non étayées par des chiffres ou rapports scientifiques », conteste Emmanuel Cau pour qui l'ensemble de l'étude est biaisée en raison du choix du bureau d'études chargé de l'enquête.

« Antea Group dont les intérêts sont en faveur de cette exploitation ne peut être neutre. Les experts scientifiques que nous avons cités n'ont même pas été contactés. C'est de la manipulation », pestent Emmanuel Cau et Jean-François Caron qui préférèrent se retirer d'une étude dont la conclusion est, selon eux, déjà écrite.

Bertrand Pericaud, lui, ne comprend pas. « Le bureau d'étude a été choisi via un appel à candidature et fait du

très bon travail. Nous avons interrogé de nombreux experts dont le BRGM [3] et l'Ineris [4] et des experts cités par MM. Cau et Caron. Nous avons même prolongé l'enquête mais nous ne pouvons pas interroger tout le monde. Cependant la contribution écrite de ces experts peut être versée au dossier ».

Houille versus géothermie – Plutôt que de chercher du gaz de houille, Emmanuel Cau préfère promouvoir la géothermie [5] et annonce la création d'une commission d'enquête qu'il présidera pour évaluer le potentiel de la région aussi bien en terme de géothermie profonde que de géothermie basse température afin de pouvoir utiliser le gruyère du sous-sol du bassin minier pour stocker de l'énergie.

Pour Bertrand Pericaud, cela ne sert pourtant à rien d'opposer les deux énergies : « Nous aurons besoin de toutes façons de gaz. Alors autant utiliser du gaz local plutôt que de le faire venir de Sibérie ou d'ailleurs ce qui est bien pire environnementalement parlant. Cette mission d'enquête doit éclairer les populations sur l'exploitation de ce gaz de houille, mais de toutes façon ce n'est pas la région qui décide, c'est l'Etat. Et deux sites d'exploration vont voir le jour en 2014 dans le bassin minier avec une exploitation possible d'ici 4 à 5 ans ».

### **Gaz de houille, gaz de schiste et gaz de mines : des cousins à ne pas confondre**

Le gaz de houille est présent de façon abondante dans les couches de charbon profondes du bassin minier désormais classé au patrimoine mondial de l'Unesco. Contrairement au gaz de schiste, qui n'y est pas présent, il n'a pas besoin pour être exploité de la contestée fracturation hydraulique ; technique désormais interdite en France. Cependant, pour exploiter ces gaz de houille des forages profonds doivent être effectués. Dans le Nord-Pas-de-Calais, les sociétés Gazonor et EG ont déjà obtenu deux permis de recherche en vue d'exploiter ce gaz de houille. Le gaz de mines, ou « grisou » est lui un gaz « fatal » qui remonte naturellement à la surface suite à l'exploitation intensive du charbon sur le bassin minier et qui doit être capté pour des raisons de sécurité. Il est exploité -sans aucune contestation- sur le bassin depuis les années 80 pour produire de l'énergie.